

Budget 2011 : planification méthodique des destructions massives d'emplois

Alors que le budget est en préparation, 13 fiches ministérielles internes destinées aux responsables académiques viennent d'être rendues publiques par la presse. Ce vade-mecum détaille cyniquement toutes les pistes à explorer pour supprimer 16000 emplois dans le budget 2011 de l'Éducation nationale.

Les rédacteurs ne font pas de quartier. Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif sans jamais s'interroger sur les finalités de l'école, sans que jamais les questions pédagogiques de fond soient évoquées. Par contre, on y lit, avec force détails, les procédures juridiques à maîtriser, les écueils politiques à éviter ou encore les outils méthodologiques à utiliser.

Dans le premier degré, la recherche d'économies conduit à abandonner le dispositif de remplacements actuel au profit de vacataires. Les Réseaux d'Aide (RASED) restent une cible privilégiée. Persistant à confondre les différents dispositifs, le ministère préconise la disparition des psychologues scolaires et des maîtres spécialisés dans l'aide pédagogique. La réduction du taux de scolarisation des enfants de deux ans, quant à elle, est toujours considérée comme un gisement de suppression d'emplois. Avec aujourd'hui 15% d'enfants scolarisés, les objectifs de la loi Fillon ne seront donc pas tenus. Quant à la formation continue, visiblement trop coûteuse, elle devra trouver sa place hors temps scolaire.

Dans le second degré, le collège, le lycée et le lycée professionnel sont dans le collimateur. Les analystes zélés du ministère envisagent une augmentation générale des effectifs par classe malgré les recommandations pédagogiques d'individualisation de l'enseignement... Le collège, déjà en souffrance, pourrait voir ses classes passer de 24 à 30 élèves en moyenne ! Quant à la réforme du lycée, si elle a passé le cap du budget 2010, elle pourrait achopper sur celui de 2011.

Dans cette recherche de rendement à tout crin, les petites structures sont particulièrement visées : pas de salut pour les petites écoles ou les collèges de moindre taille. L'aménagement du territoire et l'École de proximité ne sont plus à l'ordre du jour.

Pour le SE-UNSA, le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux montre là toute son absurdité. La recherche d'économies budgétaires broie désormais toute ambition éducative pour notre pays. Alors que la crise imposerait un investissement éducatif hors du commun, c'est exactement le choix inverse qui est fait.